

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 02 FEVRIER 2012**

Délibération  
n° 2012.02.026

Schéma de  
gouvernance pour la  
mise en oeuvre des  
politiques de mobilité  
sur l'agglomération :  
création d'un groupe  
technique et d'un  
groupe de pilotage

**LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE DOUZE à 18h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2012**

**Secrétaire de séance** : Nicolas BALEYNAUD

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Yves BRION à Madeleine LABIE, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMADE à Françoise COUTANT, Djillali MERIOUA à Rachid RAHMANI, Catherine PEREZ à Dominique THUILLIER, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Zahra SEMANE à Jean-François DAURE

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Nadine GUILLET, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2012**

**DELIBERATION  
N° 2012.02.026**

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE /  
DÉPLACEMENT

Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

**SCHEMA DE GOUVERNANCE POUR LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES DE MOBILITE  
SUR L'AGGLOMERATION : CREATION D'UN GROUPE TECHNIQUE ET D'UN GROUPE DE  
PILOTAGE**

Par délibération n° 237 du 12 décembre 2011, le conseil communautaire a arrêté le projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) du GrandAngoulême. Ce document vise à décliner sur le territoire une politique ambitieuse en matière de mobilité pour les prochaines années.

Un certain nombre de ses actions sont d'ores et déjà lancées : projet Transport en Commun en Site Propre (TCSP), déploiement de bornes de rechargement pour véhicules électriques, service d'autopartage...), d'autres seront à mettre en œuvre dans les prochains mois : (services vélos, actions plan de déplacement entreprises (PDE) / plan de déplacement administration (PDA), navettes électriques...).

Il convient aujourd'hui de créer un groupe technique et un groupe de pilotage afin de mettre en œuvre ces actions.

Il est donc proposé :

- la création **d'un groupe technique** composé des directions et techniciens concernés des 16 communes et du GrandAngoulême ainsi que des représentants si besoin des structures dépendantes du GrandAngoulême en matière de déplacement. Piloté par le Directeur général des services (DGS) et administré par le service aménagement du territoire, ce groupe technique est appelé à se réunir chaque semaine.
- la création **d'un groupe de pilotage** composé de représentants des 16 communes de l'agglomération et des techniciens nécessaires. Il sera présidé par le vice-Président en charge des Transports et des Mobilités de l'agglomération et se réunira tous les mois. Il étudiera et validera au besoin les propositions émanant du groupe technique et celles émanant des instances communales concernées par les actions en matière de mobilité.
- un travail itératif sera mis en place entre le groupe de pilotage et les communes concernées par les actions envisagées.

Il sera rendu compte régulièrement à la commission aménagement du territoire du travail du groupe de pilotage.

Lorsque cela sera nécessaire, le travail de ce groupe de pilotage sera ensuite soumis, aux procédures décisionnelles du GrandAngoulême (commission aménagement du territoire, bureau communautaire, conseil communautaire).

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 25 janvier 2012,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 2 février 2012,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** la création d'un groupe technique et d'un groupe de pilotage en matière de mobilité et leur composition telle que mentionnée ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>07 février 2012</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>07 février 2012</b>